

« Formation à la sécurité des Personnels des Entreprises Extérieures de niveau 2 » Référentiel UIC		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRE-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de sa responsabilité d'encadrant sur sites industriels - Comprendre le cadre réglementaire dans le cadre de la coactivité - Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de coactivité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées - Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection - Acquérir une culture sécurité 	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation et permis de travail...)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un certificat de niveau 1 (ou 2) en cours de validité - Maîtrise du français lu, écrit, parlé
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15 personnes maximum. Au minimum, pour le formations intra, 2 corps de métier différents		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
<i>« Stage conforme aux cahiers des charges de l'Union des Industries Chimiques » suivant DT 40</i>		
<p>1. Contexte et enjeux de la sécurité 5 heures</p> <p>a) L'accident du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définitions / Statistiques d'accidents / conséquences de l'accident - L'analyse de l'accident <p>b) Le contexte réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes généraux de la prévention - L'évaluation des risques et le document unique - La réglementation relative à l'intervention des entreprises extérieures (Plan de prévention/ PPSPS) <p>c) La responsabilité pénale</p> <ul style="list-style-type: none"> - La responsabilité de chacun / La délégation de pouvoir - Les principaux délits / Les sanctions / Exemples de jurisprudence <p>d) Les acteurs internes et externes de la sécurité</p> <p>2. Rôle et mission du titulaire d'un certificat de N2 1 heure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les interlocuteurs / Préparer et organiser le travail - Communiquer et expliquer aux intervenants l'organisation du travail - Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention - Etre réactif à tout changement de la situation de travail - Savoir réagir face à un droit de retrait <p>3. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection 3 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques et moyens de prévention / Méthodologies d'analyse des risques - Etude de cas <p>4. Plan de prévention 3 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas <p>5. conclusion et évaluation des stagiaires 2 heures</p>		
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
14 heures/2 jours	- En centre - En entreprise	QCM et questions ouvertes
PÉDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié et par l'UIC. La formation est réalisée à l'aide d'un support informatique, films, études de cas, exercices, ... Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : tableau blanc, écran...</p>		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
À l'issue du stage, et si réussite à l'évaluation des connaissances, un certificat de stage sera délivrée par U.C.F.E.	<ul style="list-style-type: none"> - Une photo d'identité - Carte d'identité - Carte niveau1 ou niveau 2 en cours de validité 	

Durée de validité : 4 ans.